3

PG 31

SOCIÉTÉ AMICALE

DES ANCIENS

ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

DE SAINT-CLOUD

Fondée à Saint-Cloud le 2 juillet 1883

TROISIÈME RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE

(10 août 1885)

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie

11, RUE JEAN-LAMOUR

—

JANVIER 1886

AVIS

Les cotisations sont exigibles, *aux termes de l'article 7 des Statuts,* dans les quatre premiers mois de l'année ; *elles doivent être envoyées à* M. Alfred PERRIN, *trésorier de la Société, professeur à l'École normale de Nancy.*

Le Conseil d'administration a proposé et l'Assemblée générale du 10 août 1885 a approuvé la mesure suivante : les cotisations qui n'auront pas été payées dès la fin du mois d'avril seront recouvrées par la voie de la poste, dans la première quinzaine de mai, aux frais des sociétaires en retard.

MM. les Sociétaires dont l'adresse serait mal indiquée dans ce Bulletin, sont priés de faire connaître leur adresse exacte au Secrétaire de la Société, M. CAUSARD, *préparateur à l'École normale de Saint-Cloud.*

Toutes les autres communications relatives à la Société sont adressées, soit au Secrétaire à Saint-Cloud, soit au Président, M. Paul BOITEAU, *villa Molitor (Auteuil-Paris).*

SOCIÉTÉ AMICALE

DES

ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

DE SAINT-CLOUD

Fondée à Saint-Cloud le 2 juillet 1883

TROISIÈME RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE

(10 août 1885)

L'an 1885, le 10 août, à 10 heures du matin, à l'issue de la séance du Conseil d'administration, la Société amicale des anciens Élèves de Saint-Cloud a tenu sa troisième Assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Paul Boiteau, président du Conseil d'administration, assisté de MM. Lecointe, vice-président du Conseil, Jalliffier, professeur à l'École, membre du Conseil, Alfred Perrin, trésorier, Cléau et Cornut, membres du Conseil.

Étaient présents les 21 membres de la Société dont les noms suivent :

MM. Adam, Paul Boiteau, Bougueret, Brémond, Causard, Chaux, Cléau, Cornut, Ferrié, Finot, Goumon, Jalliffier, Lecointe, Mathieu (Louis), Meilheurat, Mergier, Mouchet, Perrin (Alfred), Poirel, Simard, Thériot.

M. le Président ouvre la séance par une courte allocution et adresse, au nom de la Société, un suprême adieu à notre camarade Salviat, de si sympathique mémoire. Il fait observer qu'à l'avenir il serait bon que les notices biographiques relatives aux membres de la Société décédés dans l'année fussent prêtes pour être lues devant l'Assemblée générale.

Il invite ensuite l'Assemblée à procéder à l'élection de quatre membres du Conseil d'administration en raison du tirage au sort du 4 juillet 1885, qui a désigné pour faire partie du deuxième tiers sortant, et dans l'ordre suivant : MM. Lefebvre, Jalliffier et Lecointe, et de la démission de M. Gegoux, élève sortant, secrétaire du Conseil. Avant le vote, M. le Président rappelle à l'Assemblée que le membre élu, qui sera choisi comme secrétaire, fera partie du troisième tiers du Conseil, sortant l'année prochaine, avec MM. Perrin (Alfred) et Cornut, et que les renouvellements annuels du tiers sortant ne donneront plus lieu à un tirage.

Le nombre des bulletins cachetés, envoyés par des membres absents, conformément à la circulaire du 18 juillet 1885, et dépouillés en Assemblée générale, était de 30. Conformément à l'usage, M. le Président n'ayant pas déposé de bulletin, le nombre des votants a été de 50. La majorité nécessaire est de 26 voix.

Ont obtenu :

MM. Jalliffier, membre sortant du Conseil d'administration, rééligible	49 voix.	Élu.
Lecointe, vice-président du Conseil d'administration, rééligible	46 —	Élu.
Lefebvre, membre sortant du Conseil d'administration, rééligible	42 —	Élu.
Causard, membre de la Société amicale	29 —	Élu.
Mathieu (Louis), membre de la Société amicale	9 —	
Bougueret, membre honoraire	7 —	
Brémond, membre de la Société amicale	5 —	
Meilheurat, membre honoraire	5 —	
Bonnehon, membre de la Société amicale	1 —	
Dereux, membre honoraire	1 —	
Gougère, membre de la Société amicale	1 —	
Gourraigne, membre honoraire	1 —	
Marot, membre honoraire	1 —	
Poirel, membre de la Société amicale	1 —	

La parole est ensuite donnée à M. Perrin (Alfred), trésorier, pour exposer la situation financière de la Société et présenter ses comptes de l'année 1884-1885 (1er juillet-30 juin), tels qu'ils ont été vérifiés par le Conseil d'administration.

RAPPORT DU TRÉSORIER.

Messieurs et chers Camarades,

Au nom du Conseil d'administration et conformément à l'article 12 de nos statuts, j'ai l'honneur de présenter à votre approbation l'exposé de la situation financière de la Société, à la date du 30 juin 1885.

Il a été disposé de la même manière que celui de l'an dernier, et, dans un chapitre spécial se récapitulent les opérations propres à l'année même qui expire. De cette façon, nous aurons toujours sous les yeux et nos comptes les plus récents et le résumé de la série générale de tous nos comptes.

I.

Recettes totales au 30 juin 1885.

§ 1. — *Cotisations perpétuelles.*

En 1883, 1 cotisation perpétuelle (M. Paul Boiteau)	100f	200f »c
En 1884, 1 — — (M. Harris)	100	
En 1885. Néant.		
A reporter		200f »c

Report		200f »c

§ 2. — *Cotisations des membres honoraires.*

En 1883, 20 cotisations	235f	695 »
En 1884, 19 —	225	
En 1885, 20 —	235	

§ 3. — *Cotisations des membres actifs.*

Cotisations d'entrée.	En 1883, 55 cotisations	550	740 »
	En 1884, 1 cotisation.	10	
	En 1885, 18 cotisations	180	
Cotisations annuelles ordinaires.	En 1884, 48 cotisations	288	504 »
	En 1885, 36 —	216	
§ 4. — *Intérêts capitalisés* au 31 décembre 1884			29 04
§ 5. — *Intérêts à capitaliser* du 1er semestre 1885			19 54
Total des recettes.			2,187f58c

II.

Dépenses totales au 30 juin 1885.

1° Dépenses antérieures au 30 juin 1884 (voir le livret de 1884, p. 4).		284f10c
2° Dépenses du second semestre 1884 :		
Payé à Vuillemot, imprimeur à Saint-Cloud, sa facture pour 100 circulaires in-8° double	10f »c	23 70
Dépenses du trésorier et du secrétaire	13 70	
3° Dépenses du 1er semestre 1885 :		
Payé à Berger-Levrault et Cie, imprimeurs à Nancy, leur facture pour la fabrication du livret de la Société, de 1884	97f »c	110 45
Dépenses du trésorier.	11 45	
Compte des dépenses du secrétaire.	2 »	
Total des dépenses		418f25c

III.

Résultat général.

Recettes totales	2,187f58c
Dépenses totales	418 25
Actif net	1,769 33
Savoir : A la Caisse Nationale d'Épargne.	1,582f54c
En caisse.	186 79
	1,769 33

IV.

Cotisations arriérées au 30 juin 1885.

Sur 1884 :	Cotisations des membres honoraires.	2
	Cotisations des membres actifs.	Néant.
Sur 1885 :	Cotisations des membres honoraires	5
	Cotisations des membres actifs.	62

V.

Opérations propres à l'exercice 1884-1885.

1° Recettes.	20 cotisations de membres honoraires. .	235f	631f »c
	18 cotisations d'entrée.	180	
	36 cotisations ordinaires	216	
	Intérêts.		33 96
			664 96
2° Dépenses.			134 15
3° Actif propre à l'exercice (indépendamment des restes à recouvrer)			530f 81c

Vous serez frappés comme moi, Messieurs et chers Camarades, du nombre considérable de cotisations échues qui, cette année, sont restées impayées. Notre bonne volonté à tous y mettra ordre. Il y aurait un péril pour l'avenir de nos finances communes, si nous laissions s'accumuler de semblables arriérés, quelles que soient les difficultés qu'il y a quelquefois à percevoir en temps utile les cotisations.

C'est pourquoi votre Conseil d'administration a cru devoir vous proposer de prendre des mesures de perception dont va vous entretenir notre Président, et que le prochain Bulletin portera à la connaissance de tous les sociétaires. Elles auront certainement pour effet de nous ôter tout embarras et toute inquiétude pour nos rentrées futures ; mais, comme elles ne peuvent être appliquées qu'à partir de 1886, pour cette année, nous prions instamment les retardataires de vouloir bien se hâter de nous faire parvenir le montant de leurs cotisations échues.

L'Assemblée approuve le rapport du Trésorier.

Dans sa séance de 9 heures du matin, le Conseil d'administration, vu le nombre des cotisations en retard dans l'année 1885, avait décidé de demander à l'Assemblée de voter que les cotisations qui n'auraient pas été payées pour la fin du mois d'avril seront recouvrées par la voie de la poste dans la première quinzaine de mai.

Cette proposition faite par M. le Président est adoptée.

M. le Président donne ensuite lecture d'une lettre de M. Jacoulet, directeur de l'Ecole et président d'honneur, alors à Vichy pour raison de santé, qui s'associe aux mesures prises ou à prendre pour le bien de la Société. M. le Président le remercie, au nom de la Société, d'avoir bien voulu proposer d'affecter à notre Caisse le boni d'un versement de fonds du Trésor fait d'un seul coup pour les trimestres des indemnités des élèves de l'École, en 1885, et déposé,

par M. l'Économe Wartel, à la Recette générale de Seine-et-Oise, où il porte intérêt tant qu'il n'est pas épuisé.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Duvoisin, professeur à l'École normale de Perpignan (actuellement à Angoulême), informant ses camarades de son mariage, et le remercie de la pensée qu'il a eue que rien de ce qui touche au bonheur de l'un de nous n'est indifférent aux autres.

Enfin, M. le Président nous fait part d'un affectueux souvenir que nos deux Égyptiens, MM. Baccus et Mirguet, ont envoyé avec leur bulletin de vote mis à la poste au pied des Pyramides.

L'ordre du jour amène ensuite la discussion sur le projet de création d'un *Journal de l'École de Saint-Cloud*, proposé par MM. Michel Journet [1], Mergier et Alfred Perrin, et auquel ont déjà adhéré MM. Chaux, Cornut, Doré, Duvoisin, Restouin.

L'Assemblée entend sur ce sujet un rapport de M. Mergier. Il est ainsi conçu :

Projet de création d'un journal pédagogique, organe des anciens Élèves de Saint-Cloud.

Messieurs et chers Camarades,

Avec l'approbation de notre cher Président et l'adhésion de plusieurs de nos camarades, nous venons vous proposer de mettre à l'étude la création d'un journal pédagogique destiné à être l'organe de notre Société. Ce journal serait hebdomadaire et il porterait ce titre caractéristique : *Journal de l'École de Saint-Cloud*. Son principal, mais non son unique objet, serait la préparation aux examens professionnels de l'enseignement primaire.

L'idée d'une pareille fondation n'est pas nouvelle ; elle remonte même assez loin dans notre courte histoire. Les anciens élèves de Sèvres, ceux des premières promotions de Saint-Cloud, peuvent se rappeler les discussions qu'elle a soulevées prématurément parmi eux. Aujourd'hui, le temps est venu, croyons-nous, de la mettre au grand jour. Permettez-nous donc de vous exposer les raisons qui nous ont déterminés à vous soumettre une telle proposition. Nous nous appliquerons plus à réfuter les objections qui pourraient lui être faites qu'à en montrer les avantages. Les objections sont trop spécieuses pour être négligées, et les avantages trop évidents pour être niés.

On dira d'abord que le nombre des journaux pédagogiques actuels est bien suffisant pour les besoins de l'enseignement. Veut-on leur créer une concurrence ? Ou bien prétend-on faire mieux que les hommes éminents, ayant à la fois la science et l'expérience, qui dirigent la plupart d'entre eux ? Qu'on se rassure ! Il existe toujours, ici-bas, quelque tâche utile pour les hommes de bonne volonté, et nous avons la prétention d'en être ; ouvriers de la onzième heure, nous ne voulons qu'occuper une place à côté des ouvriers de la première heure. Pourrait-on, sans injustice, nous la refuser ? A notre connaissance, en effet,

1. La Société a perdu Journet pendant les vacances. Voir plus loin la notice consacrée à la mémoire de notre excellent camarade.

il n'existe pas de journaux s'adressant spécialement aux écoles normales et aux écoles primaires supérieures organisées selon le décret et l'arrêté du 15 janvier 1881. Il y a des journaux d'enseignement primaire élémentaire, mais il n'y a pas de journal d'enseignement primaire supérieur. Et cependant, quels grands services pourrait rendre un pareil journal ! Que de fois le besoin s'en est fait sentir ! Ceux de nos camarades qui enseignent dans les écoles normales savent quelles difficultés on éprouve trop souvent à trouver des sujets bien appropriés à la force des élèves, à exposer une leçon avec méthode et clarté, et à se tracer un programme rationnel. Ne seraient-ils donc pas heureux de recevoir une feuille hebdomadaire contenant les principaux renseignements qui concernent leurs fonctions ? Énoncés de devoirs, plans de leçons, sujets littéraires ou scientifiques développés, procédés d'enseignement, conseils relatifs aux examens des divers brevets, etc., voilà les renseignements que pourrait donner un tel journal, voilà les services qu'il pourrait rendre, services qui militent fortement en faveur de sa création.

A cette première raison nous allons en ajouter une autre, plus importante peut-être. Supposons un jeune homme sortant de l'École normale et muni de son brevet supérieur ; s'il aspire au certificat d'aptitude pédagogique, s'il désire entrer à l'École de Saint-Cloud, ou s'il veut, sans passer par cette École, acquérir les certificats d'aptitude aux fonctions de professeur d'École normale ou d'inspecteur primaire, où trouve-t-il un guide, un conseiller ? Nulle part. Nous n'ignorons pas que les journaux pédagogiques publient actuellement, de temps à autre, des avis relatifs à ces divers examens et des directions à l'usage des candidats, mais on peut affirmer sans crainte d'exagération que cela est absolument insuffisant, et qu'il y a plus et mieux à faire. Trop de jeunes gens hésitent et tâtonnent dans leur travail personnel, et, faisant marcher leurs études à l'aventure, sont obligés de se présenter plusieurs fois au même examen, faute d'en connaître suffisamment l'esprit et le niveau. Il y a là une perte de temps fort regrettable, même lorsqu'elle n'a pas pour résultat de décourager un jeune homme. On nous objectera peut-être que les anciens élèves des Écoles normales peuvent trouver des conseils auprès des maîtres qu'ils ont quittés ; mais il nous sera facile de répondre que, quelle que soit la bonne volonté des uns et des autres, l'éloignement sera toujours un obstacle invincible à l'entretien des rapports quasi-journaliers qui seraient nécessaires à une forte préparation d'examens aussi sérieux.

Si vous nous avez bien compris, Messieurs, vous conclurez avec nous que le journal que nous vous proposons de créer devrait embrasser tout ce qui se rapporte à l'enseignement dans les écoles primaires supérieures et dans les écoles normales, ainsi que tout ce qui est relatif aux examens professionnels de l'enseignement primaire. Nous pourrions encore ajouter à ce programme et nous y ajouterons certainement quand il s'agira de le régler définitivement ; mais, ainsi réduit à son minimum, ne le trouvez-vous pas assez vaste pour suffire à l'existence d'un journal hebdomadaire ? Peut-être même le trouvez-vous trop vaste, et vous vous demandez où l'on trouvera des rédacteurs assez nombreux pour écrire les articles si variés qu'il comporte. Eh bien, Messieurs — outre un comité de rédaction sur la constitution duquel nous reviendrons tout à l'heure, — ces nombreux rédacteurs sont désignés d'avance : ce sont les élèves et les anciens élèves de Saint-Cloud. Pourquoi, en effet, ce journal n'insérerait-il pas des sujets de devoirs

ou de leçons proposés par les élèves de notre École, sujets qui seraient contrôlés par les professeurs? Pourquoi les meilleurs devoirs et les leçons les mieux préparées ne figureraient-ils pas dans nos colonnes? Pensez-vous que les devoirs d'instruction civique, de pédagogie, d'histoire, de sciences physiques ou mathématiques, jugés bons par nos maîtres, MM. Paul Boiteau, Compayré, Jalliffier, Lefebvre, Rebière, etc., ne seraient pas dignes d'être insérés dans un journal d'enseignement? Notre École ne pourrait qu'y gagner en influence et en autorité, et ce serait jeter parmi les élèves un noble motif d'émulation, d'une émulation aussi saine que puissante.

Mais, quelque nombreux que puisse être un pareil personnel de rédacteurs, il ne serait pourtant pas suffisant. Le nombre, ici comme dans l'armée, supplée mal à la qualité. Hâtons-nous donc d'ajouter, pour réfuter une objection qui est peut-être déjà née dans vos esprits, que ce journal n'aurait pas seulement pour rédacteurs nos camarades de l'École de Saint-Cloud. Il y aurait encore un Comité d'administration qui serait chargé de centraliser et de juger tout ce qui se rapporterait à la rédaction de cette feuille. Pour qu'un journal ait de l'influence, pour qu'il soit lu, en un mot pour qu'il puisse vivre, il faut qu'il ait à sa tête des hommes ayant une autorité reconnue et une compétence éprouvée. Où trouverons-nous ces hommes? Où trouverons-nous des personnes assez dévouées pour accepter cette tâche, ingrate peut-être, mais utile? Nous pensons, Messieurs, qu'en faisant appel à la Direction et au Personnel enseignant de l'École de Saint-Cloud, nous trouverons tous les éléments d'un Comité brillamment composé. Nous pensons que, si nous établissons l'utilité de notre journal, ce n'est pas en vain que nous ferons appel au dévouement de nos anciens maîtres. Assurément, c'est aussi votre avis.

Le choix d'un bon Comité d'administration et l'appui assuré de collaborateurs éminents ont une importance capitale qui ne vous échappera pas. Si ces deux conditions n'étaient pas remplies, nous aurions fort à craindre de ne pas trouver d'éditeur. Même lorsqu'elles seront remplies, soyez sûrs que cet éditeur ne se laissera pas éblouir par les noms que nous pourrons mettre en avant. Tandis que nous verrons surtout dans la fondation d'un journal un moyen de progrès pour l'enseignement, d'influence pour notre École, et d'assistance pour les abonnés, il portera nettement la question sur le seul terrain qu'il connaisse, le terrain commercial, et il aura raison. Il vous demandera, par exemple, si vous pouvez lui garantir un noyau suffisant d'abonnés pour qu'il commence par faire ses frais, et si, dans la suite, ce noyau grossissant, il peut espérer de réaliser des bénéfices. Il vous demandera encore si vous avez des fonds pour mettre l'entreprise en voie de réalisation, et des fonds comme réserve en cas de non-réussite ou de difficultés financières imprévues.

Nous ne cherchons pas à le dissimuler, c'est là la seule objection sérieuse qui puisse être faite à notre projet. Nous l'avons déjà étudiée et nous sommes arrivés à cette conclusion que la difficulté n'est point insurmontable. Mais ce n'est pas dans ce rapport sommaire qu'il convient de discuter le problème. D'autres, que vous allez nommer, seront chargés de l'étudier à fond et de trouver les moyens pratiques de le résoudre.

Nous avons presque fini, Messieurs. Notre but est atteint si nous sommes parvenus à attirer votre attention sur une question des plus intéressantes pour notre École. Songez qu'il nous est utile et presque indispensable d'avoir un organe chargé de faire connaître nos idées et de soutenir nos intérêts. Les anciens Élèves de Saint-Cloud retrou-

veraient dans ce journal un écho des leçons d'autrefois; ils y exposeraient leurs méthodes d'enseignement et les discuteraient avec leurs camarades éloignés; ils y traiteraient aussi les questions intéressant l'Inspection primaire, l'Économat et la Direction des Écoles normales, toutes fonctions dont ils peuvent être chargés. Et de cet échange d'idées, de ce choc des opinions résulterait au moins un peu de bien pour l'enseignement primaire. Songez encore qu'en ce moment, où l'on voit apparaître tant de journaux pédagogiques, il est à craindre que des hommes avisés ne viennent à profiter de l'absence complète de journaux s'adressant à l'enseignement primaire supérieur et à fonder une feuille semblable à celle que nous vous proposons de créer. Or, êtes-vous sûrs que ce journal, soustrait à notre influence, dirigé par des hommes qui nous seront étrangers, ne sera pas un ennemi pour notre École naissante? S'il n'est pas avec nous, s'il n'est pas entre nos mains, oseriez-vous affirmer qu'il ne sera pas contre nous?

Réfléchissez, Messieurs, à cette considération et demandez-vous si en voulant attendre que notre École soit plus âgée pour effectuer ce projet, nous ne risquons pas de voir d'autres personnes s'emparer d'un instrument précieux dont nous n'aurons pas voulu. Alors, si vous pensez que la création d'un journal est opportune, si vous pensez tout au moins que cette question mérite d'être attentivement étudiée, nous vous prions d'accepter les résolutions suivantes :

1° Une Commission est nommée pour étudier la création d'un journal et pour rechercher les moyens pratiques les plus propres à réaliser cette création;

2° Cette Commission est composée de six membres dont trois seront pris parmi les membres honoraires de notre Société et les trois autres parmi les membres actifs;

3° Elle sera divisée en deux Sous-Commissions formées exclusivement, l'une des membres honoraires, l'autre des membres actifs;

4° La Sous-Commission des membres actifs est chargée de déposer un rapport détaillé entre les mains de la première Sous-Commission; celle-ci en adoptera ou en rejettera les conclusions par un rapport sommaire qui sera lu dans notre réunion du mois d'août 1886.

Après un échange d'observations présentées par divers membres et en particulier par M. Bougueret, professeur à l'École, qui fait ressortir les difficultés d'une telle entreprise, pour le moment du moins, il est décidé qu'une commission de trois membres sera chargée de recevoir les avis et mémoires qui pourront lui être adressés d'ici à la prochaine Assemblée générale, et de préparer un projet d'exécution.

Sont désignés, au scrutin de liste, pour composer cette commission :

MM. Mathieu (Louis);
Mergier;
Perrin (Alfred)[1].

M. le Président de la Société amicale, très favorable à la création

1. Toutes les communications relatives à la création du journal seront les bienvenues. On peut les adresser à chacun des trois membres de la Commission, indifféremment.

de ce journal, et le plus tôt possible quand les moyens d'exécution existeront, fait remarquer que ce sera l'œuvre des Élèves ou des anciens Élèves de l'École et non de la Société, qui a été instituée pour une fin déterminée et non pour une autre. Toute l'École serait dans la Société que la Société et l'École ne seraient pas une réalité identique, et, spécialement, les finances de la Société n'appartiennent qu'aux destinations que ses statuts leur ont données.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à midi.

A l'issue de la séance, le Conseil d'administration s'est réuni et a constitué ainsi son bureau pour l'année 1885-1886 :

MM. Paul Boiteau, président;
Lecointe, vice-président;
Causard, secrétaire.

La séance de l'Assemblée générale a été suivie d'un déjeuner très gai, servi dans les salons du restaurant de la *Tête-Noire*. Nous avions le regret de ne pas y voir assister MM. Bougueret et Jalliffier, obligés de rentrer à Paris. Tous les autres membres de l'Assemblée étaient présents. De nombreux toasts ont été portés, et, sur la proposition de M. Perrin (Alfred), les convives ont, au dessert, envoyé à M. le Directeur de l'École, à Vichy, un télégramme ainsi conçu :

« Les élèves Saint-Cloud et Sèvres réunis sous présidence de M. Paul Boiteau, envoient à leur Directeur l'affectueuse expression des sentiments de reconnaissance et de respect, avec lesquels ils viennent de boire à sa santé. »

L'année prochaine, probablement, le déjeuner aura lieu à l'École même, et il n'en sera que plus joyeux. Qu'on se le dise !

NOTICES NÉCROLOGIQUES.

I.

SALVIAT. (Promotion d'octobre 1882.)

Notre Société compte à peine quelques années d'existence et cependant la mort a déjà multiplié ses coups parmi nous. Trois de nos camarades, et des meilleurs, ont, à bien peu d'intervalle, disparu de nos rangs. Encore émus d'un deuil récent, il nous faut enregistrer de nouveau une perte cruelle, celle de notre ami Salviat.

Les vacances de 1883-1884 venaient de nous séparer, trois mois s'étaient à peine écoulés, et la triste nouvelle nous arrivait à Saint-Cloud.

Ancien élève de l'École normale de Périgueux, Salviat avait d'abord été instituteur communal. Admis en octobre 1882 à l'École normale supérieure de Saint-Cloud, il avait obtenu, à la fin du cours d'études, le certificat d'aptitude à l'enseignement des Écoles normales et avait été envoyé comme professeur à l'École normale de Lagord. Là, déjà atteint par la maladie qui devait l'enlever, mais soutenu par l'énergique sentiment du devoir professionnel, il a rempli jusqu'au dernier moment des

fonctions pénibles, même aux plus robustes. Il n'a quitté son poste que pour venir s'éteindre dans les bras de ses parents.

Doux et bienveillant, laborieux et honnête, ami sûr et dévoué, Salviat mettait toute son ambition à l'exact accomplissement de ses devoirs. L'affliction qui frappe sa famille, aucune parole ne saurait la consoler; mais que la jeune veuve qu'il laisse sache au moins avec quelle sympathie douloureuse nous nous associons tous à son malheur.

MASSERON.

II.

MICHEL JOURNET. (Promotion de mars 1882.)

L'École de Saint-Cloud vient encore de perdre un de ses anciens élèves, notre condisciple et ami Michel Journet.

C'est pour nous un deuil d'autant plus douloureux, qu'il était complètement inattendu. Rien, en effet, ne faisait prévoir que l'embrassade que Journet échangeait, il y a deux ans, avec ses camarades de promotion dût être si proche du suprême adieu que nous lui adressons aujourd'hui. La mort, par une de ces cruelles surprises qu'elle nous réserve trop souvent, l'a ravi en pleines vacances, dans un voyage d'agrément aux Pyrénées.

Il partait joyeux. Une de ses lettres, la dernière peut-être qu'il ait écrite, me le montrait heureux d'aller escalader le Canigou, de franchir le col de la Perche, de descendre dans la vallée de la haute Sègre. L'excursion s'est faite, gaiement sans doute, de Prades à Puycerda. Il ne reste plus — la dépouille mortelle de notre ami n'ayant pu encore rentrer en France — qu'à refaire ce trajet, mais dans des circonstances, hélas! bien différentes: au départ, des rires et un leste compagnon qui s'achemine vers ce qu'il appelait « la belle montagne »; au retour, un cadavre qui revient à des parents désolés. Ainsi va notre destinée.

Je n'ai point à suivre Michel Journet dans sa courte carrière — il est mort à vingt-six ans! — pour montrer la légitimité de nos regrets et l'étendue de la perte qu'a faite le corps enseignant des Écoles normales. Comme instituteur dans l'Aude, nous ne l'avons point connu; comme professeur, il a vécu loin de nous, mais il nous a suffi des deux années passées avec lui sur les bancs de Saint-Cloud pour distinguer son mérite et apprécier les qualités qui le rendaient cher à tous. Tel il a été au milieu de nous, tel il a dû être toujours. C'est par le cœur qu'il excellait. Il avait l'âme franche, généreuse, enthousiaste, renfermant un rayon de chaud soleil de ces pays du Midi, qu'il aimait passionnément et qui nous l'enlevèrent au sortir de l'École pour ne nous le rendre jamais.

Nulle perte ne sera plus douloureusement ressentie que la sienne, nul souvenir ne sera, parmi nous, plus précieusement gardé que le sien.

Au nom de tous ses condisciples, au nom de notre Société amicale, dont il fut l'un des organisateurs les plus ardents et l'un des membres les plus dévoués, je réclame ici une large part de la douleur qui accable la famille de notre excellent ami. A sa chère épouse, hier jeune mère heureuse, aujourd'hui veuve désolée; à ses dignes parents, dont il était l'orgueil, nous adressons nos sincères condoléances, dans l'espoir que nous apporterons une consolation à leur malheur en partageant leurs regrets.

Étienne GOUGÈRE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA SOCIETÉ AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE SAINT-CLOUD.

Président . . . . . M. Paul Boiteau.
Vice-président . . . . M. Lecointe.
Trésorier . . . . . M. Alfred Perrin.
Secrétaire . . . . . M. Causard.
Membres . . . . . MM. Cléau. Cornut. Jalliffier. Lefebvre. Péré.

LISTE

DES MEMBRES DÉCÉDÉS DE LA SOCIÉTÉ.

1881. MM. Vergier, décédé à Privas, le 4 novembre 1885.
Oct. 1882. Salviat, décédé à Cours-de-Pile (Dordogne), le 8 février 1885.
Mars 1882. Michel Journet, décédé à Puycerda (Espagne), le 9 septembre 1885.

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES MEMBRES ACTIFS PAR PROMOTIONS.

MEMBRES HONORAIRES.

MM. Bertrand (D.).
Boiteau (Paul).
Bougueret.
Buisson.
Chabrier.
Compayré.
Dereux.
Ducoudray.
East.
MM. Gourraigne.
Harris.
Jacoulet.
Jalliffier.
Lefebvre.
Marcou.
Marot.
Marquerie.
Meilheurat.
MM. Paquier.
Perrier (Edmond).
Perrin (Auguste).
Poiré.
Rebière.
Rocherolles.
Sigwalt.
Siméon.
Vernaelde.

ÉLÈVES DES COURS PRÉPARATOIRES DE SÈVRES.

MM. Boucheron.
Bouffandeau.
Bousquet.
Curély.
Delignon.
MM. Dussillol.
Estienne.
Fénard.
Jassey.
Jean.
MM. Lacroix.
Lalaurif.
Lecointe.
Meslet.
Simiand.

ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE DE SAINT-CLOUD.

PROMOTION DE MARS 1882.

MM. Adam.
Baccus.
Balland.
Brémond.
Causard.
Chaux.
Chevallier.
Cléau.
Cornut.
Davin.
MM. Doré.
Douchez.
Duvoisin.
Escande.
Gougère.
Liodon.
Martin.
Mathieu (Georges).
Mazerès.
Mergier.
MM. Mirguet.
Moënner.
Péré.
Perrin (Alfred).
Restouin.
Reynaud.
Séjourné.
Tendil.
Thériot.

PROMOTION D'OCTOBRE 1882.

MM. Baille.
Bécam.
Bonnehon.
Brisset.
Cestac.
Febrié.
MM. Finot.
Girod.
Gombert.
Goumon.
Kunnen.
Mathieu (Louis).
MM. Mouchet.
Poirel.
Robert.
Simard.

PROMOTION DE 1883.

MM. Bazin.
Bourgoin.
Cahier.
Cayasse.
Clairay.
Driault.
Dubourdieu.
Gegoux.
MM. Guérin.
Guillaume.
Jully.
Louis.
Marichal.
Masseron.
Morizot.
Mossier.
MM. Munier.
Prin.
Sabatier.
Salles.
Sauzin.
Thouin.
Toutey.

PROMOTION DE 1884.

MM. Baudry.
Bavière.
Berson.
Bizouard.
Charton.
Connesson.
MM. Dancer.
Fleury.
Fusy.
Gilbert.
Mahuet.
Menat.
MM. Millet.
Moussy.
Plubel.
Simonnot.
Vernay.

PROMOTION DE 1885.

MM. Accary.
André.
Benoit.
Bouvier.
Bridelance.
Brun.
MM. Charff.
Chopin.
Dantonel.
Dupuy.
Felisaz.
Frixon.
MM. Hurtault.
Lelong.
Olive.
Proix.
Ruthon.
Sauvageot.

LISTE GÉNÉRALE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES 143 MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ AU 1er JANVIER 1886.

Promotions ou Membres honoraires (M. H.) MM.

1885. ACCARY, élève de 1re année à l'École normale de Saint-Cloud.
Mars 82. ADAM, professeur à l'École normale de Vannes.
Mars 82. BACCUS, professeur à l'École normale du Caire (Égypte).
Oct. 82. BAILLE, professeur à l'École normale de Tunis.
Mars 82. BALLAND, professeur à l'École normale d'Alençon.
1884. BAUDRY, élève de 2e année à l'École normale de Saint-Cloud.
1884. BAVIÈRE, élève de 2e année à l'École normale de Saint-Cloud.
1883. BAZIN, professeur à l'École normale de Barcelonnette.
Oct. 82. BÉCAM, professeur à l'École normale de Rennes.
1885. BENOÎT, élève de 1re année à l'École normale de Saint-Cloud.
1884. BERSON, élève de 2e année à l'École normale de Saint-Cloud.
M. H. BERTRAND (Diogène), inspecteur général de l'instruction publique, rue Treilhard, 21 (Paris).
M. H. BOITEAU (Paul), maître des requêtes au Conseil d'État, professeur d'instruction civique à l'École normale de Saint-Cloud, président du Conseil d'administration, villa Molitor (Auteuil-Paris).
Oct. 82. BONNEHON, professeur à l'École normale de Caen.
1881. BOUCHERON, professeur à l'École normale d'Auxerre.
1881. BOUFFANDEAU, directeur de l'École normale d'Albertville.
M. H. BOUGUERET, professeur au Lycée Saint-Louis et professeur de dessin à l'École normale de Saint-Cloud, rue du Val-de-Grâce, 16 (Paris).
1883. BOURGOIN, professeur à l'École normale de Bourges.
1881. BOUSQUET, directeur de l'École normale de Châteauroux.
1885. BOUVIER, élève de 1re année à l'École normale de Saint-Cloud.
Mars 82. BRÉMOND, professeur à l'École normale de Versailles.
1885. BRIDELANCE, élève de 1re année à l'École normale de Saint-Cloud.
Oct. 82. BRISSET, professeur-économe à l'École normale de Villefranche (Rhône).
1885. BRUN, élève de 1re année à l'École normale de Saint-Cloud.
M. H. BUISSON, inspecteur général de l'Instruction publique, directeur de l'Enseignement primaire.
1883. CAHIER, professeur à l'École normale de Chartres.
Mars 82. CAUSARD, préparateur à l'École normale de Saint-Cloud, membre du Conseil d'administration, Secrétaire.
1883. CAYASSE, professeur à l'École normale de La Roche-sur-Yon.
Oct. 82. CESTAC, professeur à l'École normale de La Sauve (Gironde).
M. H. CHABRIER, professeur de rhétorique au Lycée Louis-le-Grand et à l'École normale de Saint-Cloud, rue Claude-Bernard, 67 (Paris).
1885. CHARFF, élève de 1re année à l'École normale de Saint-Cloud.
1884. CHARTON, élève de 2e année à l'École normale de Saint-Cloud.

MM.

Mars 82. Chaux, professeur à l'École normale d'Orléans.
Mars 82. Chevallier, professeur à l'École normale de Rouen.
1885. Chopin, élève de 1re année à l'École normale de Saint-Cloud.
1883. Clairay, professeur à l'École normale de Quimper.
Mars 82. Cléau, professeur à l'École normale de Périgueux, membre du Conseil d'administration.
M. H. Compayré, membre de la Chambre des députés, professeur de pédagogie à l'École normale de Saint-Cloud, rue Claude-Bernard, 77 (Paris).
1884. Connesson, inspecteur primaire à Montbrison.
Mars 82. Cornut, professeur à l'École normale de Rouen, membre du Conseil d'administration.
1881. Curély, inspecteur primaire à Grenoble.
1884. Dancer, élève de 2e année à l'École normale de Saint-Cloud.
1885. Dantonel, élève de 1re année à l'École normale de Saint-Cloud.
Mars 82. Davin, professeur à l'École normale de Nice.
1881. Delignon, inspecteur primaire à Marvejols (Lozère).
M. H. Dereux, professeur de philosophie au Lycée Saint-Louis et de psychologie et de morale à l'École normale de Saint-Cloud, rue Herschell, 3 (Paris).
Mars 82. Doré, professeur-économe à l'École normale de Grenoble.
Mars 82. Douchez, professeur à l'École normale d'Arras.
1883. Driault, professeur à l'École normale de Versailles.
1883. Dubourdieu, professeur à l'École normale d'Angers.
M. H. Ducoudray, professeur d'histoire à l'École normale de Saint-Cloud, rue Breton-Villiers, 3 (Paris).
1885. Dupuy, élève de 1re année à l'École normale de Saint-Cloud.
1881. Dussillol, inspecteur primaire à Condom (Gers).
Mars 82. Duvoisin, professeur à l'École normale de Perpignan.
M. H. East, inspecteur d'académie à Draguignan.
Mars 82. Escande, ex-professeur à l'École normale d'Aix.
1881. Estienne, inspecteur primaire à Brest (Finistère).
1885. Félisaz, élève de 1re année à l'École normale de Saint-Cloud.
1881. Fenard, professeur à l'École normale de Nancy.
Oct. 82. Ferrié, professeur à l'École normale de Tulle.
1884. Fleury, élève de 2e année à l'École normale de Saint-Cloud.
Oct. 82. Finot, professeur à l'École normale de Saint-Lô.
1885. Frixon, élève de 1re année à l'École normale de Saint-Cloud.
1884. Fusy, élève de 2e année à l'École normale de Saint-Cloud.
1883. Gegoux, professeur à l'École normale de Toulouse.
1884. Gilbert, élève de 2e année à l'École normale de Saint-Cloud.
Oct. 82. Girod, professeur à l'École normale de Gap.
Oct. 82. Gombert, professeur à l'École normale de Commercy (Meuse).
Mars 82. Gougère, professeur à l'École normale de Rennes.
Oct. 82. Goumon, professeur à l'École normale de Caen.
M. H. Gourraigne, professeur d'histoire au Lycée Condorcet et à l'École normale de Saint-Cloud, route nationale, à St-Cloud.
1883. Guérin, professeur à l'École normale de Beauvais.
1883. Guillaume, boursier de langues vivantes en Angleterre.
M. H. Harris, professeur d'anglais au Lycée Condorcet et à l'École normale de Saint-Cloud, boulevard Péreire, 126 (Paris).
1885. Hurtault, élève de 1re année à l'École normale de Saint-Cloud.

MM.

M. H. Jacoulet, inspecteur général de l'Instruction publique, directeur de l'École normale de Saint-Cloud.

M. H. Jalliffier, professeur d'histoire au Lycée Condorcet et à l'École normale de Saint-Cloud, membre du Conseil d'administration, rue Say, 11 (Paris).

1881. Jassey, professeur-économe à l'École normale de Vesoul.

1881. Jean, inspecteur primaire à Uzès (Gard).

1881. Jully, professeur à l'École normale d'Auteuil.

Oct. 82. Kunnen, professeur de langue française à l'École agricole d'Ettelbruck (grand-duché de Luxembourg).

1881. Lacroix, inspecteur primaire à Lavaur (Tarn).

1881. Lalaurie, inspecteur primaire à Cholet (Maine-et-Loire).

1881. Lecointe, professeur à l'École normale d'Évreux, vice-président du Conseil d'administration.

M. H. Lefebvre, professeur de physique au Lycée de Versailles et à l'École normale de Saint-Cloud, membre du Conseil d'administration, rue Montbauron, à Versailles.

1885. Lelong, élève de 1re année à l'École normale de Saint-Cloud.

Mars 82. Liodon, professeur à l'École normale de Besançon.

1883. Louis, professeur à l'École normale de Poitiers.

1884. Mahuet, élève de 2e année à l'École normale de Saint-Cloud.

M. H. Marcou, professeur de rhétorique au Lycée Louis-le-Grand et de littérature à l'École normale de Saint-Cloud, rue des Écoles, 48 (Paris).

1883. Marichal, professeur à l'École normale de Versailles.

M. H. Marot, professeur de rhétorique au Lycée Saint-Louis et de littérature à l'École normale de Saint-Cloud, rue de Rennes, 64 (Paris).

M. H. Marquerie, professeur de dessin à l'École normale de Saint-Cloud, quai Conti, 5 (Paris).

Mars 82. Martin, professeur à l'École normale de Mirecourt (Vosges).

1883. Masseron, professeur à l'École normale de Périgueux.

Mars 82. Mathieu (Georges), professeur à l'École normale de Mâcon.

Oct. 82. Mathieu (Louis), professeur à l'École normale de Versailles.

Mars 82. Mazerès, professeur-économe à l'École normale de Montauban.

M. H. Meilheurat, sous-directeur de l'École normale de Saint-Cloud.

1884. Menat, élève de 2e année à l'École normale de Saint-Cloud.

Mars 82. Mergier, professeur à l'École normale de Montbéliard (Doubs).

1881. Meslet, inspecteur primaire à Loches (Indre-et-Loire).

1884. Millet, élève de 2e année à l'École normale de Saint-Cloud.

Mars 82. Mirguet, professeur à l'École normale du Caire (Égypte).

Mars 82. Moenner, professeur à l'École normale de Vannes.

1883. Morizot, professeur à l'École normale d'Aix.

1883. Mossier, boursier de langues vivantes en Allemagne.

Oct. 82. Mouchet, boursier de langues vivantes en Angleterre.

1884. Moussy, élève de 2e année à l'École normale de Saint-Cloud.

1883. Munier, professeur à l'École normale d'Albertville.

1885. Olive, élève de 1re année à l'École normale de Saint-Cloud.

M. H. Paquier, professeur de géographie au Lycée Saint-Louis et à l'École normale de St-Cloud, rue Claude-Bernard, 88 (Paris).

Mars 82. Péré, professeur à l'École normale de Lescar (Basses-Pyrénées), membre du Conseil d'administration.

MM.

M. H. PERRIER (Edmond), professeur au Muséum et à l'École normale de Saint-Cloud, rue Gay-Lussac, 28 (Paris).

Mars 82. PERRIN (Alfred), professeur à l'École normale de Nancy, membre du Conseil d'administration, Trésorier.

M. H. PERRIN (Auguste), professeur-économe à l'École normale de Nancy.

1884. PLUBEL, élève de 2e année à l'École normale de Saint-Cloud.

M. H. POIRÉ, professeur de chimie au Lycée Condorcet et à l'École normale de Saint-Cloud, boulevard Malesherbes, 95 (Paris).

Oct. 82. POIREL, professeur à l'École normale de Douai (Nord).

1883. PRIN, professeur à l'École normale d'Agen.

1885. PROIX, élève de 1re année à l'École normale de Saint-Cloud.

M. H. REBIÈRE, professeur de mathématiques au Lycée Saint-Louis et à l'École normale de Saint-Cloud, rue Soufflot, 20 (Paris).

Mars 82. RESTOUIN, professeur à l'École normale d'Aix.

Mars 82. REYNAUD, professeur à l'École normale de Privas.

Oct. 82. ROBERT, professeur à l'École normale de Draguignan.

M. H. ROCHEROLLES, professeur de quatrième au Lycée Louis-le-Grand et professeur de grammaire à l'École normale de Saint-Cloud, rue de Fleurus, 2 (Paris).

1885. RUTHON, élève de 1re année à l'École normale de Saint-Cloud.

1883. SABATIER, professeur à l'École normale de Cahors.

1883. SALLES, professeur à l'École normale de Dax.

1885. SAUVAGEOT, élève de 1re année à l'École normale de St-Cloud.

1883. SAUZIN, élève externe à l'École normale de Saint-Cloud.

Mars 82. SÉJOURNÉ, professeur à l'École normale de Versailles.

M. H. SIGWALT, professeur d'allemand au Lycée de Versailles et à l'École normale de Saint-Cloud, rue du Parc-de-Clagny, 17 (Versailles).

Oct. 82. SIMARD, professeur à l'École normale de Beauvais.

M. H. SIMÉON, inspecteur primaire à Vouziers (Ardennes).

1881. SIMIAND, professeur à l'École normale de Grenoble.

1884. SIMONNOT, élève de 2e année à l'École normale de Saint-Cloud.

Mars 82. TENDIL, professeur à l'École normale de Lyon.

Mars 82. THÉRIOT, professeur à l'École normale du Mans.

1883. THOUIN, boursier de langues vivantes en Allemagne.

1883. TOUTEY, boursier de langues vivantes en Allemagne.

M. H. VERNAELDE, professeur de musique à l'École normale de Saint-Cloud, rue Chevallier, 77, à Levallois-Perret (Seine).

1885. VERNAY, élève de 2e année à l'École normale de Saint-Cloud.

LISTE GÉNÉRALE

PAR PROMOTIONS ET PAR SECTIONS

DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE SAINT-CLOUD.

COURS PRÉPARATOIRES DE SÈVRES.

LETTRES.

MM. Barrier.
Bouffandeau.
Claudon.
Delignon.
Devinat.

MM. Estienne.
Grossein.
Jean.
Lacroix.
Meslet.

MM. Moucherat.
Sagot.
Thiébault.

SCIENCES.

MM. Bidault.
Boucheron.
Bousquet.
Bouvier.
Curély.
Dubois.
Ducourti.

MM. Dussillol.
Fatalot.
Fortrat.
Fénard.
Jassey.
Lalaurie.
Leclerc.

MM. Lecointe.
Mutellt.
Poussel.
Simiand.
Millet.
Vaché.
Vergier.

Externes : MM. Bourgouin, Combrousse, Godefroy, Mortreux.

PROMOTION DE MARS 1882.

LETTRES.

MM. Baccus.
Balland.
Brémond.
Davin.
Escande.

MM. Gougère.
Journet.
Liodon.
Mathieu (Georges).
Moënner.

MM. Péré.
Perrin.
Restouin.
Séjourné.
Tendil.

SCIENCES.

MM. Adam.
Causard.
Chaux.
Chevallier.
Cléau.

MM. Cornut.
Doré.
Douchez.
Duvoisin.
Martin.

MM. Mazerés.
Mergier.
Mirguet.
Reynaud.
Thériot.

PROMOTION D'OCTOBRE 1882.

LETTRES.

MM. Bonnehon.
Cestac.
Ferrié.

MM. Finot.
Laugier.
Lejeune.

MM. Mouchet.
Poirel.
Simard.

SCIENCES.

MM. Baille.
Bécam.
Bois.
Brisset.

MM. Girod.
Gombert.
Goumon.
Mathieu (Louis).

MM. Robert.
Salviat.
Vernadet.

Externe : M. Kunnen.

PROMOTION DE 1883.

LETTRES.

MM. Ameline.
Aubaud.
Driault.
Dubourdieu.

MM. Guillaume.
Masseron.
Mossier.
Sabatier.

MM. Salles.
Sauzin (P.-Ch.).
Thouin.
Toutey.

SCIENCES.

MM. Bazin.
Cahier.
Cayasse.
Clairay.

MM. Gegoux.
Louis.
Marichal.
Morizot.

MM. Munier.
Prin.

Externes.

MM. Bidard.
Bourgoin.
Collin.
Déramond.

MM. Fallot.
Fourié.
Guérin.
Jully.

MM. Lebeau.
Leparc.
Parent.
Perrin (Valéry).

PROMOTION DE 1884.

LETTRES.

MM. Bec.
Charton.
Delage.

MM. Delsériés (J.).
Gilbert.
Parent.

MM. Simonnot.
Vernay.

SCIENCES.

MM. Baudry.
Bavière.
Berson.
Bizouard.

MM. Dancer.
Fleury.
Fusy.
Mahuet.

MM. Menat.
Millet.
Moussy.
Plubel.

Externes.

MM. Bourgoin.
Connesson.

MM. Candon.
Hurtault.

MM. Massé.
Moreau.

PROMOTION DE 1885.

LETTRES.

MM. André.
Benoit.
Charff.
Chopin.

MM. Frixon.
Hurtault.
Lelong.
Olive.

MM. Proix.
Sauvageot.

SCIENCES.

MM. Accary.
Bouvier.
Bridelance.
Brun.

MM. Dantonel.
Dupuy.
Félisaz.
Fleureau.

MM. Gravier.
Ruthon.

Externes.

MM. Aubaud.
Berthonneau.
Boix.

MM. Delsériés (Am.).
Nique.
Prot.

MM. Sauzin (P.-Ch.).
Sauzin (René).

STATUTS.

(2 juillet 1883.)

Art. 1er. — Il est fondé une Société entre les anciens Élèves de l'École normale supérieure d'enseignement primaire. Cette Société prend le nom de :

Société amicale des anciens Élèves de Saint-Cloud.

Art. 2. — La Société a pour but d'entretenir entre ses membres des rapports de bonne confraternité.

Art. 3. — La Société pourra accorder des secours à ceux de ses membres qu'elle jugera en avoir besoin, sans jamais y être tenue en droit.

Les veuves des sociétaires et leurs enfants pourront participer à ces secours.

La Commission décidera des sommes à accorder.

Art. 4. — La Société comprend des membres actifs et des membres honoraires.

Les Élèves de l'École peuvent y être admis dès leur entrée à l'établissement.

Art. 5. — Sera admise comme membre honoraire, toute personne qui versera une cotisation annuelle d'au moins 10 fr. ou une somme de 100 fr. en une seule fois.

Art. 6. — Les ressources de la Société se composent :

1° Des cotisations des membres actifs fixées à 10 fr. pour l'année d'admission et à 6 fr. pour chacune des années suivantes ;

2° Des sommes versées par les membres honoraires.

Art. 7. — Les cotisations sont exigibles dans les quatre premiers mois de l'année suivante.

Tout membre qui aura négligé de payer sa cotisation pendant deux années consécutives, sera considéré comme démissionnaire.

Art. 8. — La Société est administrée par une Commission de neuf membres, dont six au moins sont pris parmi les membres actifs.

La Commission sera élue en Assemblée générale, et renouvelable par tiers tous les ans. Le sort décidera des deux premiers tiers sortants. Les membres sortants pourront être réélus.

Art. 9. — La Commission choisira, parmi ses membres, un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier.

Le Directeur de l'École est président d'honneur.

Art. 10. — La présence de cinq membres sera nécessaire pour que les délibérations de la Commission soient valables.

Art. 11. — Le trésorier sera chargé des fonds ; il n'en pourra disposer qu'en vertu d'une délibération de la Commission et sur un mandat signé du président.

Les excédents de recettes disponibles seront placés à la Caisse d'épargne postale, en rentes sur l'État ou en obligations des Compagnies auxquelles un minimum d'intérêt est garanti par l'État.

Art. 12. — Chaque année il sera rendu un compte détaillé des recettes et des dépenses, qui sera présenté au nom de la Commission à l'approbation de l'Assemblée générale.

Art. 13. — Une réunion générale aura lieu chaque année dans les quinze jours qui suivront l'ouverture des grandes vacances.

Dans le cas où une circonstance particulière (Congrès pédagogique, Exposition, etc.) appellerait à Paris un grand nombre de sociétaires, la Commission pourrait en profiter pour modifier la date de la réunion générale.

Art. 14. — Toute discussion ou délibération sur un sujet étranger au but de l'institution de la Société, tel qu'il est défini par les articles 2 et 3 des présents statuts, est expressément interdite.

Art. 15. — Un bulletin sera publié tous les ans par les soins de la Commission, après la réunion générale.

Un exemplaire sera adressé à chacun des sociétaires.

Art. 16. — Toute demande de révision devra être communiquée par écrit au président de la Commission, avant le 15 juin ; elle sera inscrite à l'ordre du jour sur les lettres de convocation.

La révision ne pourra être acceptée par l'Assemblée générale qu'à la majorité des deux tiers des votes exprimés.

Ces modifications ne seront exécutoires qu'après qu'elles auront été autorisées, s'il y a lieu, par l'administration préfectorale.

Art. 17. — La dissolution de la Société ne pourra être prononcée que suivant les formes prescrites par l'article précédent.

Art. 18. — Dans le cas de dissolution, l'Assemblée générale décidera, à la majorité absolue des suffrages exprimés, de l'emploi du capital.

Ont signé : Balland, Péré, Baccus, Journet, Perrin, Séjourné, Mathieu (Georges), Mergier, Liodon, Moenner, Duvoisin, Gougère, Robert, Cléau, Adam, Reynaud, Martin, Chevallier, Douchez, Causard, Mirguet, Chaux, Brisset, Baille, Mathieu (Louis), Restouin, Goumon, Girod, Ferrié, Poirel, Escande.

Le Préfet de Seine-et-Oise, officier de la Légion d'honneur;
Vu l'avis de M. le Maire de Saint-Cloud, en date du 30 juin dernier;
Autorise l'association dite : **Société amicale des anciens Élèves de Saint-Cloud** à se constituer légalement en vertu de l'article 291 du Code pénal, et conformément aux présents statuts, sous la réserve qu'il ne sera apporté aucune modification à ces statuts, sans son assentiment préalable.

Versailles, le 7 juillet 1883.

Le Préfet de Seine-et-Oise.

Pour le Préfet :

Le Secrétaire général délégué,

G. Mastier.

Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie.